

## Rapport de préavis 44-2013

### Personnes présentes :

Danièle Ayer  
Jean-Daniel Roulier  
Gisèle Martin  
Geneviève Bonzon  
Jean-François Jeanrichard  
Ali Korkmaz  
Rémy Petitpierre  
Nathalie Kocher-Jaccard, présidente rapporteure

Monsieur Jean-Marc Dupuis Municipal et Monsieur Alain Peneveyre, chef du Service environnement et maintenance, représentent la Municipalité et la commune de Renens

### Préambule :

Avec ce préavis la Municipalité répond au conseiller communal Vert Monsieur Alberto Mocchi, qui avait déposé un postulat relatif à la création de potagers urbains dans les quartiers de Renens, lors de la séance du Conseil communal du 13 septembre 2012. Celui-ci avait été directement transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

Pour mémoire Les potagers urbains, appelés également "jardins communautaires", sont différents des jardins familiaux traditionnels comme ceux aménagés jusqu'ici à Renens. En effet, contrairement à ces derniers, les potagers urbains ne comportent ni cabane de jardin, ni coin grillades ou plate-bande fleurie. On gagne ainsi de la place et, sur une même surface, davantage de personnes peuvent s'adonner au jardinage

### Présentation du préavis :

Il y a quelques temps, la commune, par le biais de Monsieur Alain Peneveyre, s'est approchée des propriétaires privés afin de leur présenter ce projet. L'accueil réservé à cette idée n'a pas rencontré l'enthousiasme escompté. La tendance des gérances et propriétaires est plutôt de préférer que les concierges tondent le gazon autour des immeubles que de favoriser les potagers urbains. L'une des préoccupations des représentants des immeubles est le bruit et les nuisances que pourraient générer la pratique de la culture de potagers urbains. En effet, leur grande crainte est que les locataires qui passeraient du temps dans ces jardins dérangent les autres locataires qui seraient sur leur balcon et qui ne souhaiteraient pas d'activité communautaire. Autre souci : les conflits entre utilisateurs.

A contrario, le projet de potager urbain est systématiquement présenté dans les projets de nouveaux quartiers et là, cette idée rencontre toujours un bel accueil enthousiaste.

Fort de ces constatations, et souhaitant profiter de l'effet boule de neige, la Municipalité a ainsi décidé de se lancer dans la mise en place du 1<sup>er</sup> potager urbain de Renens au parc des Paudex. Les immeubles Bugnon-Paudex sont concernés mais pas le quartier En Bellevue qui a suffisamment de parcelles pour que les propriétaires qui le souhaitent puissent mettre en place leurs propres potagers urbains.

La philosophie des potagers urbains est différente des jardins familiaux. Il n'y a pas la définition de territoire, ni d'individualisme. Ces parcelles fonctionnent en autogestion, les parcelles sont plus petites et il n'y a pas de cabanes de jardins, ni coin grillade. Une chartre est établie et rédigée par les utilisateurs eux-mêmes.

Ce document devra définir et prendre en compte tous les points techniques comme par exemple :

Utilité ou non d'une caisse à outils

Des fleurs ou pas

Jardin bio ou non

Compost ou pas compost, etc.

Pour la taille de ce potager, il sera tenu compte du nombre d'intéressés, de leur avis de leur motivation. Il sera exposé côté soleil.

Les éventuels conflits se régleront selon le principe de l'autogestion. En cas de problèmes qui ne pourraient être résolus à l'interne par les intéressés, la commune pourrait alors intervenir en tant que propriétaire, cette solution serait utilisée en dernier ressort.

Les potagers urbains privés sont libres de s'organiser comme bon leur semble, ils auront leur propre fonctionnement et chartre.

Les services de la Commune de Renens mettront leur savoir faire et compétences au service des personnes intéressées comme par exemple pour le choix de l'emplacement d'une parcelle qui tiendra compte de l'ensoleillement, de la qualité de la terre, de la proximité des arbres et de leurs racines.

Un commissaire s'inquiète de ce que ce concept n'intéresse pas les futurs jardiniers qui préféreraient avoir leur propre parcelle avec leur cabane, afin de se sentir chez eux. Monsieur Peneveyre lui répond que sur les 80 personnes sur liste d'attente seule une douzaine de futurs maraîchers tiennent absolument à avoir leur cabane de jardin, leur motivation première étant avant tout le plaisir de cultiver leurs propres légumes, ainsi le principe de potagers urbains permettrait à un plus grand nombre de personnes de pouvoir bénéficier de légumes frais.

Une commissaire demande s'il est prévu, comme à Lausanne, de mettre en place un potager urbain surélevé ? La commune ne proposera pas dans un premier temps cette solution par contre si une personne le souhaite elle soutiendra cette démarche d'une façon ou d'une autre.

### **Promotion du projet :**

Toute la communication et la promotion pour les potagers urbains sera faite autour de la parcelle des Paudex au travers de la presse, du Carrefour Info Renens, présentations diverses, etc. La Municipalité pense que l'impact de ce jardin témoin sera plus grand et plus efficace que la distribution d'un tout ménage.

### **Discussion générale.**

Lausanne a déjà plusieurs potagers urbains, une commissaire a d'ailleurs eu l'opportunité d'en faire une visite guidée l'été passé et, clairement, ce principe se différencie bien des jardins familiaux. Il est évident que les potagers urbains permettent l'échange et le rapprochement.

L'ensemble des commissaires présents est convaincu de l'utilité de ce concept qui favorise le « Vivre ensemble ». C'est à l'unanimité que ce préavis est accepté par la commission.

## CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis No 44-2013 de la Municipalité du 14 octobre 2013,

Oùï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### DECIDE


d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Alberto Mocchi intitulé "pour des potagers urbains dans les quartiers de Renens".

Danièle Ayer ..... 

Jean-Daniel Roulier..... 

Gisèle Martin.....

Geneviève Bonzon..... 

Jean-François Jeanrichard..... 

Ali Korkmaz..... 

Rémy Petitpierre..... 

Nathalie Kocher-Jaccard..... 

